



Crée en 2002, l'association NeurodysPACA a pour missions de gérer un dispositif expert appelé RESODYS intervenant en PACA, un SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile), un DAR Collège à Marseille et deux PCO 7-12 ans, services intervenant dans les Bouches du Rhône et le Vaucluse.

NeurodysPACA a étendu ses missions vers la Prévention en développant des actions de repérage dans des quartiers prioritaires et vers la formation des professionnels avec son partenaire FORMADYS.

## Contacter l'équipe

**06 13 88 59 19**

[coordo.dar2@neurodyspac.org](mailto:coordo.dar2@neurodyspac.org)



Retrouvez l'ensemble de nos partenaires sur notre site



[www.neurodyspac.org](http://www.neurodyspac.org)



Espace  
ressources



Agenda



Newsletter

**04 91 46 07 34**



**DAR Collège**  
Dispositif d'Auto Régulation



Un dispositif de l'association



## Le DAR

Depuis septembre 2025, le Collège Henri Barnier accueille le Dispositif d'AutoRégulation. L'équipe se compose d'une neuropsychologue, d'une éducatrice spécialisée, d'une ergothérapeute et d'un enseignant spécialisé.

Avec le DAR, les équipes pédagogiques développent l'autorégulation des élèves via :

- un accompagnement personnalisé,
- une mise en circulation des outils et pratiques dans tout le collège,
- une sensibilisation des familles



## L'autorégulation

C'est la capacité d'une personne à comprendre, contrôler et ajuster son comportement, ses émotions et son attention pour atteindre un objectif.



## Le public

Elèves avec un trouble du neurodéveloppement en capacité de suivre le programme scolaire, rencontrant des obstacles dans les apprentissages et/ou au niveau du comportement. Un accompagnement individualisé par le DAR peut se mettre en place sur notification de la MDPH.



Au handicap invisible :  
Les difficultés ne se voient pas toujours



## Les Troubles du Neurodéveloppement (TND)

TDA

Trouble développemental des apprentissages  
• Lecture  
• Expression écrite  
• Cognition mathématique

TDAH

Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

TDC

Trouble développemental de la coordination

TDL

Trouble développemental de la parole et du langage

TSA

Troubles du spectre de l'autisme

TDI

Troubles du développement intellectuel

## Bénéficier d'un accompagnement personnalisé



Adressez votre **demande à la MDPH**



Si votre demande est acceptée, vous recevezz une **notification MDPH** ainsi qu'une affectation au collège par la DSDEN.



L'élève est ensuite **admis par le principal du collège** et le directeur de l'établissement médico-social qui pilote le DAR, puis il est inscrit par ses représentants légaux.



L'élève intègre le DAR afin de bénéficier un **accompagnement personnalisé**.



Scanner le QR code pour plus d'informations